



Protocole sanitaire à destination des parents Rentrée crise sanitaire corona 22 juin 2020

Avant d'envoyer mon enfant au collège

A la maison

Je m'assure que j'ai lu les consignes suivantes avec mon enfant avant de l'envoyer au collège.

Je vérifie sa température. Si celle-ci dépasse 38°C, je n'envoie pas mon enfant au collège, je consulte mon médecin et je préviens l'établissement pour signaler l'absence.

Je m'assure qu'il a sur lui deux masques, un pour le matin et un second dans un sac (type congélation si possible). Je prévois un second sac pour le masque usagé.

Je m'assure qu'il a dans son sac les manuels et cahiers de tous les cours de la journée ainsi que le matériel nécessaire. Aucun manuel ou matériel ne sera prêté aux élèves pendant le temps de la crise sanitaire. Aucun échange de matériel ne sera autorisé entre les élèves de classes différentes.

Si mon enfant a un cours d'EPS durant la journée, je m'assure qu'il porte sa tenue de sport dès son arrivée dans le collège et je lui fournis un masque supplémentaire (trois en tout). Un protocole spécifique pour l'EPS est joint à ce document.

Si possible, je prévois une bouteille d'eau ou une gourde individuelle pour mon enfant.

Départ pour le collège/entrées et sorties

Je m'assure qu'il porte son premier masque lorsqu'il monte dans les transports en commun ou au moment il passe les grilles du collège.

Les enfants seront pris en charge par les assistants d'éducation au portail de l'établissement. Aucune personne extérieure ne sera autorisée dans l'enceinte de celui-ci sauf autorisation explicite d'un personnel du collège.

Pour toute sortie exceptionnelle ou toute sortie d'élève transporté, un justificatif écrit contenant les informations suivantes devra être remis le matin au bureau de la vie scolaire par l'enfant : l'heure de sortie, le nom de la personne prenant en charge l'élève et le motif seront précisés. La procédure habituelle de signature du registre de prise en charge est suspendue.

Dans le cas contraire la sortie des élèves s'effectuera selon leur régime habituel (DP libre, DP transporté, externe).

Pendant que mon enfant est au collège

Il devra se laver les mains durant la journée au retour des récréations, avant et après la cantine à chaque passage aux toilettes et du gel hydroalcoolique sera proposé à l'entrée en cours. Une formation sera faite avec votre enfant à ce sujet la première journée de son retour.

Si un élève montre des symptômes quelconques durant la journée (température, toux chronique, maux de ventre ou de tête, douleur à la poitrine, etc.) il sera retiré de la classe et isolé à l'infirmerie. **Les parents seront contactés pour une prise en charge dans les plus brefs délais.** Vous devrez ensuite contacter votre médecin pour organiser un test de dépistage (obligation nationale).

Si un élève ne respecte pas les règles sanitaires, il recevra un avertissement oral. Si cela devait se reproduire l'établissement prendrait les dispositions nécessaires.

Un sens de circulation a été mis en place dans l'établissement pour s'assurer que les classes ne se croisent pas.

Le port du masque sera obligatoire pour votre enfant sauf pendant les cours si la distanciation d'un mètre est respectée. Le changement de masque aura lieu durant la période du déjeuner. Un protocole a été mis en place pour assurer le respect des règles sanitaires durant le repas (cf protocole élève).

Votre enfant aura une salle de classe et une place assignées pour la journée. Il ne doit pas toucher les tables et les chaises autres que les siennes ni les portes, les rambardes, les murs, les rampes, les poignées de portes, les volets, les fenêtres et les interrupteurs.

Quand mon enfant arrive à la maison

Je désinfecte les deux masques en tissu ou je prépare les deux masques jetables pour la journée du lendemain.